



Air France  
Monsieur Michel Raynard  
DRH Exploitation HUB  
45, rue de Paris  
95747 Roissy Charles de Gaulle cedex

Roissy, le 3 juillet 2023

**Objet : cadres exploitation écartés de la mesure de majoration du RNP**

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

La CFE-CGC est totalement opposée à votre décision d'écarter les cadres opérationnels de la mesure de majoration du RNP.

En effet, dans la période difficile que nous traversons, cette catégorie de personnel, éligible aux mesures RH du 2 juin 2023, joue un rôle déterminant chaque jour et en soutien des équipes.

Nous vous demandons de reconsidérer cette décision et sommes disposés à vous rencontrer pour vous présenter tous nos arguments sur le sujet.

Dans l'attente de votre réponse

Bien cordialement

Christophe Germain

Délégué Syndical Central & coordinateur  
CFE-CGC Hub

Copie : Mme Laurence Demigné - Secrétaire générale CFE-CGC

Mr Patrice Tizon - Directeur Général Ressources Humaines Air France